



II - IMMIGRATION ET ISLAM

Chaque année , ce sont 80.000 migrants qui se présentent pour bénéficier d'une entrée légale en France ; 27.000 l'obtiennent , 53.000 sont donc déboutés ; Sur ces 53.000 , seuls 5% sont reconduits à la frontière ! Ce sont donc chaque année 50.000 migrants qui s'autorisent unilatéralement et illégalement à s'installer en France : Ce n'est plus acceptable.

Par ailleurs 2 millions de migrants sont entrés légalement en UE via l'Allemagne entre 2015 et 2016, dont la moitié ont depuis quitté l'Allemagne : que sont-ils devenus ? combien se sont installés en France ?

Sans parler du déferlement permanent depuis la Lybie vers l'Italie et depuis la Turquie vers la Grèce ;

Ces migrants rentrent « légalement en UE » , mais arrivent ensuite illégalement en France, leur nombre n'est donc pas quantifiable et pas pris en compte dans les statistiques officielles, mais ces migrants quand ils arrivent en France , ont malgré tout des droits et reçoivent des aides et prestations sociales !

Le coût net de l'immigration en France a été de 64 Milliards € environ en 2015 ; il était de 30 Milliards € en 2010 : cela ne peut plus continuer !

Il faut en finir avec la «France qui s'efface devant ses hôtes», surtout s'ils sont illégaux, et plus encore délinquants.

Il faut réduire le nombre d'étrangers accueillis, et plus précisément :

- Stopper l'immigration légale, sauf pour les migrants venant de démocraties occidentales, qui sera néanmoins limitée par des quotas restreints
- suspendre le regroupement familial
- Réviser le droit du sol (aujourd'hui, le « droit du sol » permet à tous les étrangers nés en France de devenir Français, même s'ils ne le veulent pas, même s'ils sont clandestins, même s'ils commettent des délits, même s'ils refusent toute assimilation à la communauté nationale. Il faut donc une évolution majeure de notre droit du sol, qui garantirait la présomption de nationalité pour un enfant né sur le territoire national, mais qui permettrait à l'Etat de s'opposer à cette acquisition dans des cas bien précis :
 - si les parents sont en situation irrégulière au moment de la naissance
 - si l'intéressé s'est livré à des activités terroristes ou à des actes de délinquance)
- Renégocier les accords du Touquet , qui ont été à l'origine de la « jungle de Calais » (ce texte, signé en 2003, a littéralement déplacé la frontière britannique sur le sol français) et rétablir la frontière britannique côté anglais, d'autant que le Royaume-Uni n'est plus dans l'UE !
- Reconduire aux frontières les demandeurs d'asile déboutés , ce que la loi prévoit , mais qui n'est pas appliqué , en durcissant la loi (un demandeur d'asile une fois débouté aura 15 jours pour quitter le territoire national à compter de la notification de cette décision ; au-delà il encourra une amende forfaitaire , voire une peine de prison en cas de refus de quitter spontanément le territoire français)

Concernant les quotas d'accueil de migrants, maladroitement mis en place par l'UE, la France doit clairement s'y opposer et mobiliser tous les pays qui sont contre pour y faire échec;

Néanmoins, fermer les yeux sans se préoccuper du problème humanitaire de ces personnes qui arrivent chaque jour dans des conditions dramatiques sur les sols grecs ou italiens serait irresponsable;

Nous proposons donc là aussi de revenir à des solutions de bon sens !

1 – à leur arrivée sur les territoires de l'UE, les migrants doivent immédiatement être dirigés vers des centres d'accueil adaptés, en fonction de leur situation familiale:

- Mineurs sans famille
- Familles
- Adultes sans familles

2 – il faut faire jouer la solidarité européenne et mettre en place des **quotas d'accueil obligatoires de migrants mais pour les seuls cas d'enfants mineurs sans familles**, car c'est un cas strictement humanitaire et de priorité absolue, afin de ne pas les laisser sombrer dans la prostitution ou les trafics en tous genres

3 – il faut ensuite aider à l'organisation logistique de l'accueil des familles dans les pays de l'UE qui en sont demandeurs (tels que l'Allemagne)

4 – il faut enfin reconduire à leur point d'origine les adultes qui arrivent sans familles, que nous n'avons plus les moyens d'accueillir et qui ont les moyens physiques d'aller chercher une autre terre d'asile

IL FAUT MIEUX CONTRÔLER LE RESPECT DES VALEURS RÉPUBLICAINES
ET RETROUVER UNE ÉQUITÉ SOCIALE:

- Interdire les signes extérieurs d'appartenance religieuse ostentatoires dans tous les lieux publics, les lieux de travail et l'université, en durcissant les peines en cas d'infraction (suspendre les aides sociales pour les contrevenantes, ...)
- Organiser l'islam en France dans le respect des valeurs républicaines, en obligeant le CFCM (Conseil français du culte musulman) à former et à habilitier les imams, sous contrôle du Ministère de l'Intérieur
- Supprimer l'AME (Aide Médicale d'Etat) qui est donnée gracieusement à tous les immigrés clandestins et coûte 1 Milliards € par an, alors qu'il y a plus de 5 Millions de pauvres en France qui nécessitent notre aide
- Supprimer l'ASPA (Allocation de Solidarité pour Personne Agée) et l'ARS (Allocation de Rentrée Scolaire) pour les immigrés clandestins
- Subordonner l'accès aux prestations sociales à 3 ans de résidence régulière et discontinue en France
- Ramener la durée maximale des cartes de séjour de 10 ans à 3 ans
- Lutter contre les faux étudiants étrangers, par un contrôle plus stricte
- Supprimer les menus de substitution dans les cantines